



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 – Généralités

Sauf stipulation contraire, les présentes conditions générales de ventes régissent le cadre de nos ventes et éventuelles prestations, et prévalent sur toute condition d'achat.

Dans le cas où JM Concept n'appliquerait pas un des articles des présentes conditions, cela ne conduirait pas à une renonciation à se prévaloir ultérieurement des dites CGV.

Les renseignements portés sur nos plaquettes, tarifs ou tous autres documents n'engagent pas notre Société qui se réserve le droit d'apporter toute modification aux indications fournies dans ces documentations.

Article 2 - Offres

Suite à la demande du client, un devis rédigé par JM Concept lui sera soumis pour acceptation. Il peut contenir des conditions particulières venant compléter ou modifier les présentes CGV. Une offre faite verbalement n'est valable que si elle est confirmée par écrit. La date de validité de l'offre est inscrite sur celle-ci.

Article 3 – Commandes

Les commandes du client seront prises en compte uniquement si elles sont formulées par écrit. Elles doivent au minimum préciser les éléments suivants : la référence du produit, la quantité, le prix convenu, les conditions de paiement, l'adresse de facturation et de livraison, le numéro de TVA intra-communautaire.

La commande est validée par JM Concept par l'élaboration et l'envoi au client d'un Accusé de réception. Toute modification d'une commande en cours fera l'objet d'un nouvel Accusé de réception qui vaudra acceptation de JM Concept.

Article 4 – Prix

Les prix sont établis sur la base du tarif en vigueur et des remises applicables au jour de la commande. Ils s'entendent hors taxes (TVA, douane et toutes autres taxes sont en sus), hors frais d'emballage et de transport.

Article 5 – Conditions de paiement

Sauf stipulation contraire (conditions particulières définies dans la commande), les règlements seront effectués sans escompte, au siège du vendeur par virement bancaire à 30 jours fin de mois. La facture spécifie la date d'échéance du paiement.

JM Concept se réserve le droit d'exiger un paiement à la commande, par virement ou chèque, lors d'une première affaire. En cas de paiement par traite, LCR ou BOR, celle-ci ou celui-ci devra être retourné à JM Concept impérativement sous 8 jours.

En cas d'incident de paiement, retard ou non-paiement à la date d'échéance, JM Concept se réserve le droit de :

- Résilier ou de suspendre les commandes et livraisons en cours,
- D'exiger l'exigibilité immédiate des sommes dues,
- D'exiger un paiement à la commande pour les prochaines livraisons.



Article 6 – Pénalités de retard

En application avec l'article loi LME 2008-776 du 4 août 2008, des pénalités de retard de paiement sont dues de plein droit le jour qui suit la date de règlement mentionnée sur la facture. Ces pénalités de retard sont calculées sur la base de 3 fois le taux légal.

Article 7 – Délais et Livraison

Les délais annoncés sont fonction des stocks et des possibilités d'approvisionnement au moment de l'offre. Le décompte du délai débute lors de l'envoi de l'Accusé de réception par JM Concept. Les délais sont donnés à titre indicatif et n'engagent aucunement JM Concept, qui fera cependant le nécessaire pour honorer le délai annoncé.

Nous dégageons de toute responsabilité les retards dus :

- Au propre retard du transporteur
- A un cas de force majeure énoncé dans l'article 8.

La livraison s'effectue conformément aux conditions stipulées dans la commande.

Article 8 – Force majeure

JM Concept ne saurait être responsable de retard, erreurs ou dommages ou pour tout autre défaut dans la réalisation de ses obligations en cas de force majeure qui incluent par exemple les faits de guerre, grèves, pannes d'équipement, etc...

Article 9 – Transport

Sauf stipulation contraire, les frais de transport sont à la charge du client. Les produits voyagent aux risques et périls du client auquel il appartient de vérifier le bon état au moment de la livraison.

Article 10 – Réception

Il convient que le client procède à un contrôle du nombre et de l'état des produits livrés sous 48 heures. En cas d'anomalie, le client devra en informer JM Concept, passé le délai de 48 heures, la livraison sera considérée conforme et aucune réclamation ne sera recevable. Les produits ne sont ni repris, ni échangés sans accord préalable et sous réserve des conditions de reprises imposées par JM Concept.

Article 11 – Transfert de propriété

JM Concept se réserve la propriété des produits, même livrés, jusqu'à l'intégralité de leur paiement. En cas de non-paiement, même partiel, JM Concept pourra exiger la restitution des produits aux frais du client.

Article 12 – Garantie

Les produits JM Concept sont garantis pièces et main-d'œuvre matériel rendus en ses ateliers, la durée de validité de la garantie étant spécifiée dans les descriptifs produit inclus dans les devis.

L'acheteur doit demander auprès de JM Concept une autorisation de retour pour réparation. Le matériel éventuellement défectueux doit être retourné aux frais de

CGV - VERSION 2012 – JM CONCEPT

18, chemin des Tard-Venus – 69530 Brignais – France

Tel : 33 (0) 4 72 318 318 – Fax : 04 72 318 311

Mail : jmc@jmconcept.com web : www.jmconcept.com



l'expéditeur à notre siège social de Brignais. La garantie ne pourra être appliquée si l'expertise menée par JM Concept, révèle une détérioration due à :

- Une erreur d'utilisation, de montage,
- Une négligence de l'utilisateur,
- Une utilisation non prévue par les spécifications de JM Concept,
- Une ouverture forcée du produit
- Une modification du produit.

Dans le cas où le produit peut être réparé et où la garantie ne peut s'appliquer, JM Concept transmettra un devis de réparation au client. La responsabilité de JM Concept se limite exclusivement au remplacement des pièces défectueuses de nos produits.

Article 13 – Confidentialité

JM Concept déploiera tous les efforts raisonnables pour conserver confidentielles les informations qui lui seront confiées dans le cadre des travaux effectués pour le client.

Article 14 – Fin de vie des appareils DEEE

Conformément à l'article 18 du décret 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination des déchets issus des produits objets du Contrat, seront assurés par le client dans les conditions définies aux articles 21 et 22 dudit décret.

Le client s'assure par ailleurs que ces obligations sont transmises à tout acquéreur ultérieur. En cas de contrôle, JM Concept pourra demander à son client de lui communiquer les documents établissant qu'il remplit, pour ces équipements, l'ensemble des obligations qui lui ont été transférées au titre du contrat de vente.

En cas de non-respect des obligations ainsi transférées, l'acheteur s'expose aux sanctions pénales prévues par l'article 25 du décret 2005-829.

Article 15 - REACH

Au sens du règlement REACH, JM Concept est producteur d'articles et n'a donc aucune obligation d'enregistrement de substances à réaliser auprès de l'Agence Européenne. Cependant, JM Concept utilise des produits pour réaliser ses activités. Nous avons donc pris en conséquence, contact avec nos fournisseurs pour connaître l'état d'avancement de leur pré enregistrement et s'assurer que l'usage que nous faisons de leurs produits est bien pris en considération. Nous sommes tenus à informer nos clients sur l'éventuelle présence dans ces articles d'une substance candidate à l'autorisation à plus de 0,1 % masse/masse dès la parution de la liste sur le site de l'agence européenne des produits chimiques. (Art 33.1 du règlement REACH)

Article 16 – Droit applicable et Tribunal compétent

Le présent contrat est soumis à la loi française. En cas de litige concernant l'exécution d'une commande, seul le Tribunal de Lyon est compétent, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

CGV - VERSION 2012 – JM CONCEPT

18, chemin des Tard-Venus – 69530 Brignais – France

Tel : 33 (0) 4 72 318 318 – Fax : 04 72 318 311

Mail : jmc@jmconcept.com web : www.jmconcept.com